

Publié le 11 février 2021

Une activité économique stabilisée en ce début d'année 2021 selon la Banque de France

La Fédération des Epl observe de près les évolutions de l'activité économique en France à partir des publications de différents organismes comme l'Insee, la Banque de France ou La Banque postale. Un éclairage complémentaire pour les Sem, les Spl et les SemOp pour anticiper l'avenir.



Alors que des mesures de prévention sanitaire sont toujours en place et exercent des contraintes substantielles dans de nombreux domaines, **l'activité économique est aujourd'hui stabilisée en France**. Les mois de janvier et de février 2021 devraient s'inscrire dans la même tendance que celui de décembre 2020. Les pertes de PIB au cours de ces trois mois sont estimées à - 5 % par rapport à une situation normale.

Lire aussi

[Des signes de frémissement pour l'activité économique française en décembre](#)

La Banque de France revoit à la hausse ses estimations sur la fin d'année

En raison du nouveau pic de l'épidémie de Covid-19, de nouvelles mesures de restriction sanitaire ont été mises en place par les pouvoirs publics en fin d'année 2020. Moins contraignantes que celles du printemps, elles ont tout de même affecté l'activité économique. **Après avoir évalué dans un premier temps les pertes d'activité à - 11 % en novembre et à - 7 % en décembre, la Banque de France a revu ses estimations ; elles ont été respectivement ramenées à - 7% et à - 5 %**. Les révisions sont principalement dues à de meilleurs résultats dans les branches des services marchands et des services non marchands. Des rebonds ont notamment été enregistrés dans les secteurs du commerce et des transports, tandis que les pertes par rapport à une situation normalisée ont été moins importantes qu'attendu dans l'hébergement et la restauration. Au-delà de ces indicateurs d'activité, notons que les niveaux de trésorerie s'améliorent dans l'ensemble de l'économie, même s'ils demeurent en-deçà de leur niveau d'avant-crise dans les services marchands.

Une activité économique stabilisée en janvier et en février

mais des situations très hétérogènes

Le début de l'année 2021 s'inscrit dans la même tendance qu'à la fin de l'année 2020 selon la **Banque de France** qui fait état de situations stabilisées. Dans son point de conjoncture du 9 février, **la banque centrale française évalue la perte de PIB par rapport à une situation normale à - 5 % en janvier et à - 5 % en février** sous réserve d'un non-renforcement des mesures sanitaires. Elle continue aussi de mettre en évidence les contrastes entre les différentes branches de l'activité économique.

Si nous nous intéressons aux domaines dans lesquels interviennent les Epl, la branche des services non marchands semble avoir retrouvé une activité normale depuis quelques mois, au même titre que la sous-branche des services financiers et immobiliers, à laquelle appartiennent de nombreuses Sem de logement social.

Les pertes devraient continuer en revanche d'être significatives dans celle du commerce de gros et de détail, des transports et de l'hébergement-restauration (- 11 % en février, après - 10 % en janvier), ainsi que dans celle des autres services marchands (- 9 %, après - 8 %). La branche de la construction subit et devrait subir un peu moins de pertes (- 6 % après - 7 %).

[En savoir +](#)